

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 16 MARS 2010

L'an deux mil dix le mardi seize mars à dix neuf heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis, en séance ordinaire publique, à la Mairie sous la présidence de
Madame Isabelle DUGUA-MARTINEZ, Maire
Nombre de conseiller en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Date de convocation : 10 mars 2010
Date de publication : 19 mars 2010

ETAIENT PRESENTS :

TABLEAU DE PRESENCE ET POUVOIRS.

NOMS DES CONSEILLERS	PRESENT(S)	ABSENT(S)	DONNE POUVOIR A
Madame DUGUA-MARTINEZ Isabelle	X		
Monsieur CONTAMIN Jean	X		
Monsieur BRENIER Robert	X		
Madame POULET Marie Thérèse	X		
Monsieur COTE Florent	X		
Madame JOURDAN Sylvia	X		ARRIVEE A 19 H 20
Monsieur SIBERT Maurice	X		
Madame PEYTAVIN Lucette	X		
Madame ANCHISI Josiane	X		
Monsieur MORTIER Daniel	X		
Madame DEBARD Audrey	X		
Monsieur CHANAL Louis	X		
Madame COSSALTER Valérie	X		
Monsieur CHATELIN Jean-Yves	X		
Madame POIREE Carmen	X		
Monsieur LEJEUNE Jean-Claude	X		
Madame SALEL Véronique	X		ARRIVEE A 19 H 19
Madame DELAUNE Estelle	X		
Monsieur PEREZ Bruno	X		

PREAMBULE AU CONSEIL MUNICIPAL

OUVERTURE DE SEANCE

- ❖ Madame Estelle DELAUNE estimant qu'une seule secrétaire de séance suffit, Madame Audrey DEBARD est nommée secrétaire de séance
- ❖ Madame BOSCH Catherine est nommée auxiliaire de séance

APPROBATION ET SIGNATURE DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

1. FINANCES

Madame Isabelle DUGUA-MARTINEZ, Maire, cède la parole à Monsieur Florent COTE mais reste présente jusqu'au vote des différents comptes administratifs.

Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, présente à l'assemblée les comptes administratifs 2009 en correspondance avec les comptes de gestion 2009 du trésorier pour les différents budgets.

◆ Approbation du Compte Administratif 2009 et du Compte de gestion 2009.

A. EAU

Section de Fonctionnement

Les principales **RECETTES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	70	Produits des services	10 869.48 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	235.00 €
-	002	Résultat de fonctionnement reporté	11 328.21 €
		TOTAL	22 432.69 €

Les principales **DEPENSES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	011	Charges à caractère général	3 084.01 €
-	66	Charges financières	859.76 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	11 599.72 €
		TOTAL	15 543.49 €

Section d'Investissement

Les principales **RECETTES** de la Section d'Investissement sont :

-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissement)	11 599.72 €
-	001	Solde d'exécution reporté	24 483.86 €
-	041	Opérations patrimoniales	854.73 €
-	2762	Créances droit déduction TVA	854.73 €
		TOTAL	37 793.04 €

Les principales **DEPENSES** de la Section d'Investissement sont :

-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	235.00 €
-	041	Opérations patrimoniales	854.73 €
-	16	Emprunts, dettes	2 368.86 €
-	2315	Installation en cours	5 215.63 €
		TOTAL	8 674.22 €

La section de FONCTIONNEMENT présente des RECETTES pour un montant de **22 432.69 €** pour des DEPENSES d'un montant de **15 543.49 €** soit un excédent de **6 889.20 €**

La section d'INVESTISSEMENT présente des RECETTES pour un montant de **37 793.04 €** pour des DEPENSES d'un montant de **8 674.22 €** soit un excédent de **29 118.82 €**

L'excédent global de ces deux sections s'élève à **+ 36 008.02 €**

B. ASSAINISSEMENT

Section de Fonctionnement

Les principales **RECETTES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	70	Produits des services	51 775.81 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	7 618.00 €
	TOTAL		59 393.81 €

Les principales **DEPENSES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	011	Charges à caractère général	466.44 €
-	65	Autres charges de gestion courante	23 784.98 €
-	66	Charges financières	6 124.23 €
-	042	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	14 211.00 €
	TOTAL		44 586.65 €

Section d'Investissement

Les principales **RECETTES** de la Section d'Investissement sont :

-	001	Excédent antérieur reporté	56 739.32 €
-	1068	Réserves	2 456.48 €
-	27	Autres participations financières	13 937.08 €
-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	14 211.00 €
-	041	Opérations patrimoniales	84 122.53 €
	TOTAL		171 466.41 €

Les principales **DEPENSES** de la Section d'Investissement sont :

-	20	immobilisations corporelles	69 061.21 €
-	23	Immobilisations en cours	11 916.94 €
-	16	Emprunts, dettes	8 642.17 €
-	040	Opération d'ordre entre sections (amortissements)	7 618.00 €
-	041	Opérations patrimoniales	84 122.53 €
	TOTAL		181 360.85 €

La section de FONCTIONNEMENT présente des RECETTES pour un montant de **59 393.81 €** pour des DEPENSES d'un montant de **44 586.65 €** soit un excédent de **14 807.16 €**.

La section d'INVESTISSEMENT présente des RECETTES pour un montant de **171 466.41 €** pour des DEPENSES d'un montant de **181 360.85 €** soit un déficit de **- 9 894.44 €**

L'excédent global de ces deux sections s'élève à **+ 4 912.72 €**

C. **COMMUNE**

Section de Fonctionnement

Les principales **RECETTES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	013	Atténuation de charges	26 118.11 €
-	70	Produits des services	121 955.04 €
-	73	impôts et taxes	849 988.13 €
-	74	Subventions d'exploitation	334 806.63 €
-	75	Autres produits gestion courant	46 189.52 €
-	76	Produits financiers	4.97 €
-	77	Produits exceptionnels	82 662.65 €
-	002	Excédent de fonctionnement	513 426.73 €

TOTAL **1 975 151.78 €**

Les principales **DEPENSES** de la Section de Fonctionnement sont :

-	011	Charges à caractère générale	366 390.92 €
-	012	charges du personnel	495 753.36 €
-	65	Autres charges gestion courante	231 049.26 €
-	66	Charges financières	10 798.41 €
-	042	Opérations d'ordre entre section	2 242.22 €

- **TOTAL** **1 106 234.17 €**

Section d'Investissement

Les principales **RECETTES** de la Section d'investissement sont :

-	10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	75 373.00 €
-	1068	Dotation fonds de réserves	467 783.81 €
-	13	subventions d'investissement	48 959.30 €
-	040	Opérations d'ordre entre sections	2 242.22 €
-	041	Opérations patrimoniales	4 772.25 €

TOTAL **599 130.58 €**

Les principales **DEPENSES** de la Section d'investissement sont :

-	001	Déficit d'investissement	4 251.81 €
-	16	Emprunts et Dettes	75 065.64 €
-	20	Immobilisations incorporelles	6 353.72 €
-	204	subvention d'équipement versée	106.75 €
-	21	Immobilisations corporelles	135 628.35 €
-	23	Immobilisations en cours	143 993.21 €
-	041	Opérations patrimoniales	4 772.25 €

TOTAL **370 171.73 €**

La section de **FONCTIONNEMENT** présente des **RECETTES** pour un montant de **1 975 151.78 €** pour des **DEPENSES** d'un montant de **1 106 234.17 €** soit un excédent de **868 917.61 €**

La section d'**INVESTISSEMENT** présente des **RECETTES** pour un montant de **599 130.58 €** pour des **DEPENSES** d'un montant de **370 171.73 €** soit un excédent de **228 958.85 €**

L'excédent global de ces deux sections s'élève à **1 097 876.46 €**.

Après avoir entendu l'ensemble des comptes administratifs, le Conseil Municipal, ayant délibéré et à l'unanimité - Madame Isabelle DUGUA-MARTINEZ, Maire ayant quitté la salle pendant le vote des différents comptes administratifs 2009 -.

- ❖ **APPROUVE** les Comptes Administratifs 2009 des budgets Assainissement – Eau et Commune qui sont conformes au compte de gestion 2009 du receveur municipal.

Après le vote des comptes administratifs, Madame le Maire réintègre la réunion.

◆ **Affectation de résultat 2009**

A. Eau

Considérant que le compte administratif du budget Eau 2009 présente les résultats suivants,

	Résultat de clôture 2008	Dont Virement Section Inv	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture	Reste à Réaliser 2009	Solde des RAR 2009	Chiffres pris en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	24 483.86 €		4 634.96 €	29 118.82 €	DI 35 900.00 €		- 6 781.18 €
FONCT	11 328.21 €		- 4 439.01 €	6 889.20 €			+ 6 889.20 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat car le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- ❖ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2009	6 889.20 €
<u>Affectation obligatoire</u>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (compte 1068)	6 781.18 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (1068)	
Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002)	108.02 €
Total affecté au compte 1068	6 781.18 €

RESULTAT A AFFECTER EN INVESTISSEMENT (R1068)
RESULTAT A AFFECTER EN FONCTIONNEMENT (R002)

6 781.18 €
108.02 €

B. Assainissement

Considérant que le compte administratif du budget Assainissement 2009 présente les résultats suivants,

	Résultat de clôture 2008	Dont Virement Section Inv	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture	Reste à Réaliser 2009	Solde des RAR 2009	Chiffres pris en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	56 739.32 €		- 66 633.76 €	- 9 894.44 €	DI 3 700.00€	3 700.00€	- 13 594.44 €
FONCT	2 456.48 €	2 456.48 €	14 807.16 €	14 807.16 €			14 807.16 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat car le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2009	14 807.16 €
<u>Affectation obligatoire</u>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (compte 1068)	13 594.44 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (1068)	1 212.72 €
Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002)	13 594.44 €
Total affecté au compte 1068	

RESULTAT A AFFECTER EN INVESTISSEMENT (R1068)

13 594.44 €

RESULTAT A AFFECTER EN FONCTIONNEMENT (R002)

1 212.72 €

C. Commune

Considérant que le compte administratif du budget Commune 2009 présente les résultats suivants,

	Résultat de clôture 2008	Dont Virement Section Inv	Résultat de l'exercice 2009	Résultat de clôture	Reste à Réaliser 2009	Solde des RAR 2009	Chiffres pris en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	- 4 251.81 €		233 210.66 €	228 958.85 €	DI 503 450.00 €	- 503 450.00 €	- 274 491.15 €
FONCT	981 210.54 €	467 783.81 €	355 490.88 €	868 917.61 €			868 917.61 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat car le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **DECIDE** d'affecter le résultat comme suit :

Excédent de fonctionnement global cumulé au 31/12/2009	868 917.61 €
<u>Affectation obligatoire</u>	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (compte 1068)	274 491.15 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (1068)	
Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement (ligne 002)	594 426.46 €
Total affecté au compte 1068	274 491.15 €

RESULTAT A AFFECTER EN INVESTISSEMENT (R1068)

274 491.15 €

RESULTAT A AFFECTER EN FONCTIONNEMENT (R002)

594 426.46 €

◆ **VOTE DES TAXES – FISCALITE LOCALE**

Les élus, ayant considéré les nouveaux projets 2010, ont constaté que l'autofinancement sur le budget communal permettait d'accomplir les investissements prévus sans augmentation de la taxe d'habitation, du foncier bâti et non bâti.

Madame le Maire propose donc de maintenir ces derniers à l'identique.

	Bases d'imposition prévisionnelles pour 2010	Taux voté en 2010	Produit fiscal
Taxe habitation	1 358 000	8.50 %	115 430
Taxe Foncier Bâti	1 230 000	28 %	344 400
Taxe Foncier non Bâti	2 400	100 %	2 400
TOTAL			462 230

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

❖ **DECIDE** de ne pas augmenter les taux des 3 taxes.

❖ **VOTE** les taux proposés ci-dessus pour l'année 2010.

◆ **VOTE DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS 2010**

Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, présente à l'assemblée le tableau des subventions et participations 2010. Ces dernières ont fait l'objet de discussion en commission.

Les associations devront transmettre tous les documents relatifs à leur budget annuel prévisionnel ainsi qu'à leur résultat de l'année.

Il est demandé aux élus de délibérer.

(Compte 6554)

Participations Intercommunales 2010	
ADVR (centre de convalescence St Prim)	250.00 €
Sircat	650.00 €
Mairie de St Clair Relais Assistantes Maternelles	7 200.00 €
Mairie de St Clair Halte garderie	8 000.00 €
CLSH	600.00 €
ADPA (aide à domicile personne âgées)	9 630.00 €
Participation Sigis	83 000.00 €
Centre medico Scolaire	190.00 €
OGEC	30 310.00 €
Divers	9 170.00 €
TOTAL	149 000.00 €

(Compte 6574)

Associations communales	2010
Sou des écoles	1 070.00 €
OGEC (Ass, des parents d'élèves St Nicolas)	685.00 €
Sou des écoles subvention si projet pédagogique	250.00 €
Association résident (Foyer Cantedor)	315.00 €
Centre de soin des Roches	1 210.00 €
Association culturelle des Roches	2 525.00 €
Club Loisirs Rochelois	1 500.00 €
Comité des fêtes	1 150.00 €
Comité de Jumelage	650.00 €
A.H.F.E.H.M.A.S	215.00 €
Amicale Boule	270.00 €
UCAR	170.00 €
Non affecté	4 890.00 €
Total	14 900.00 €
Associations Intercommunales	
Ancien Combattants	100.00 €
FNACA	100.00 €
Association Familiale Intercommunale	300.00 €
Ass. Jeunesse Loisirs Culture de Condrieu	300.00 €

UCOL de Roussillon	155.00 €
Convention prêt UCOL	103.00 €
UCOL (cpte 6558 séjour Chambon (42,5/enf)	42.50 €
Amicale des sapeurs Pompiers Condrieu	120.00 €
Ecole des jeunes Sapeur Pompier Condrieu	120.00 €
Collège Les Marronniers Condrieu (Séjour Linguistique) (42,5/enf)	297.50 €
Collège le Bassenon (42,5/enf) sur demande	
Chambre des métiers de Vienne (100/enf)	100.00 €
Chambre des métiers du Rhône (100/enf) sur demande	100.00 €
Vivre ensemble à l'hôpital de Condrieu	100.00 €
FNATH Condrieu (Accidenté et handicapés)	50.00 €
Vivre libre St Clair	100.00 €
DDEN Secteur Vienne	40.00 €
institution de formation en apprentissage (42,5/enf) sur demande	
Union Nationale des Parachutiste St clair du Rhône	50.00 €
Les Amis de la chanson	300.00 €
Non affecté	5 388.00 €
TOTAL	7 866.00 €
Associations Extérieures	
ADDOT	85.00 €
AFIPAEIM	560.00 €
Secours populaire	200.00 €
Secours Catholique	85.00 €
Prévention Routière	155.00 €
croix rouge Haïti (régularisation)	300.00 €
Croix Rouge	200.00 €
FRAPNA	50.00 €
L'outil à la main St Clair	300.00 €
Centre Léon Bérard (cancéreux)	50.00 €
EFS Don du sang	55.00 €
COLLEGE PONSARD	42.50 €
Non affecté	3 651.50 €
TOTAL	5 734.00 €

Le total général pour les associations est de 28 500 euros.

Madame Estelle DELAUNE demande pourquoi la commission des finances a proposé une augmentation de 300 euros pour la subvention de l'association culturelle.

Madame le Maire lui répond que l'association culturelle s'est engagée pour animer la fête de la musique en 2010, et que la subvention comprend la prise en charge de cet évènement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité, les membres des associations ne prenant pas part au vote les concernant,

- ❖ **VOTE** les subventions et participations globalement et répartit aux différentes associations la somme telle que citée sur les tableaux ci-dessus.

◆ PERSONNEL – CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Madame le Maire expose à l'assemblée les modalités du dispositif CUI-CAE. Elle précise que la loi n° 2008-1249 du 1er décembre 2008 institue le contrat unique d'insertion (CUI).

Le CUI-CAE se décline en « contrat initiative emploi » (CIE) dans le secteur marchand et en contrat d'accompagnement à l'emploi » (CAE) dans le secteur non-marchand. Le décret n°2009-1442 précise les modalités pratiques de mise en œuvre du CUI.

Les nouvelles modalités d'application du CAE dans le cadre du CUI prennent effet au 1er janvier 2010 pour les nouvelles conventions signées à partir de cette date.

Le contrat d'accompagnement dans l'emploi a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. A cette fin, il comporte des actions d'accompagnement professionnel.

Il peut, aux fins de développer l'expérience et les compétences du salarié, prévoir, par avenant, une période d'immersion auprès d'un autre employeur dans les conditions prévues.

Madame le Maire précise également que ce contrat de droit privé peut être d'un an renouvelable une fois avec prise en charge de l'Etat de 95 % actuellement et d'un minimum de 20 heures hebdomadaires.

Madame le Maire informe que cette proposition concerne un jeune du village à qui nous allons proposer un poste aux services techniques et que cette insertion professionnelle se fera avec la collaboration de la MIJIR.

La collectivité doit prendre une délibération autorisant Madame le Maire à établir un contrat dans le cadre d'un dispositif CUI-CAE, lequel est de droit privé.

Madame le Maire propose aux élus la création d'un poste de CUI-CAE au sein de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- ❖ **DECIDE** de créer un poste dans le cadre du dispositif CUI – CAE.
- ❖ **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée initiale de 6 mois minimum renouvelable expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement de la convention.
- ❖ **AUTORISE** Madame le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec Pôle emploi pour ce recrutement.

◆ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2010 – COMMUNE – EAU - ASSAINISSEMENT

Madame le Maire rappelle que les membres des commissions finances et travaux se sont réunis le 6 mars dernier afin de se prononcer sur les inscriptions budgétaires 2010.

Après ces différentes présentations, Monsieur Florent COTE, adjoint aux finances, soumet à l'approbation de l'assemblée délibérante les budgets primitifs 2010.

A. Commune

La section de **FONCTIONNEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **1 951 821.00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

002	Excédents antérieurs reportés	594 426.46 €
013	Atténuation de charges	15 000.00 €
70	Produits de gestion courante	114 549.54 €
73	Impôts et taxes	844 500.00 €
74	Dotations et participations	328 345.00 €
75	Autres produits gestion courante	46 000.00 €
77	Produits exceptionnels	9 000.00 €
TOTAL		1 951 821.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

011	Charges à caractère général	543 630.00 €
012	Charges de personnel	565 200.00 €
022	Dépenses imprévues fonctionnement	85 000.00 €
023	Virement section investissement	312 534.78 €
042	Opérations d'ordre entre section	
	6811 Dot.amort.immos incorp.& corp	2 306.22 €
65	Autres charges gestion courante	253 650.00 €
66	Charges financières	7 000.00 €
67	Charges exceptionnelles	182 500.00 €
TOTAL		1 951 821.00 €

La section d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **952 889.00 €**.

Les principales **RECETTES** sont :

001	Solde d'exécution d'inv. reporté	228 958.85 €
021	Virement de la section de fonctionnement	312 534.78 €
024	Produits des cessions	18 000.00 €
040	Opérations d'ordre entre section	2 306.22 €
041	Opérations patrimoniales	33 532.00 €
10	Dotations fonds divers	310 041.15 €
13	Subventions d'investissements	47 516.00 €
TOTAL		952 889.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

020	Dépenses imprévues investissement	20 000.00 €
041	Opérations patrimoniales	33 532.00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	51 500.00 €
20	Immobilisations incorporelles	28 250.00 €
204	Subventions d'équipement versées	5 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	590 114.00 €
23	Immobilisations en cours	224 493.00 €
	TOTAL	952 889.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **ADOPTE** le budget primitif 2010 de la commune.

B. Eau

La section de **FONCTIONNEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **35 524.00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

002	Excédents antérieurs reportés	108.02 €
042	Opérations d'ordre entre sections	
	777 Dotation subvention d'investissement	415.00 €
70	Ventes (eau)	35 000.98 €
	TOTAL	35 524.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

023	Virement à la section d'investissement	19 683.48 €
011	Charges à caractère général	11 000.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	
6811	Dotations aux amortissements	4 344.72 €
66	Charges financières	495.80 €
	TOTAL	35 524.00 €

La section d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **238 515.00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

001	Excédent antérieur reporté	29 118.92 €
021	Virement de la section d'exploitation	19 683.48 €
040	Opérations d'ordre entre sections	
	28158 amortissements. Réseaux adduction eau	4 344.72 €
041	Opérations patrimoniales	54 700.00 €
1068	Dotations – réserves	6 781.18 €
13	Subventions d'investissement	30 000.00 €
1641	Emprunts en euros	77 186.70 €
27	Autres immobilisations financières	16 700.00 €
	TOTAL	238 515.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

040	Opérations d'ordre entre sections	
	1391 Subventions d'équipement	415.00 €
041	Opérations patrimoniales	54 700.00 €
1641	Emprunts en euros	2 500.00 €
20	Immobilisations incorporelles	43 900.00 €
23	Immobilisations en cours	137 000.00 €
	TOTAL	238 515.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **ADOPTÉ** le budget primitif 2010 de l'Eau.

C. Assainissement

La section de **FONCTIONNEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **92 230.00 €**

Les principales **RECETTES** sont :

002	Excédent antérieur reporté	1 212.72 €
042	Opérations d'ordre entre sections	
	777 Dotation subvention d'investissement	7 618.00 €
70	Ventes (Assainissement)	83 399.28 €
	TOTAL	92 230.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

011	Charges à caractère général	11 000.00 €
022	Dépenses imprévues	2 000.00 €
023	Virement à la sect° d'investis.	32 394.00 €
042	Opérations d'ordre entre sections	
	6811 Dotations aux amortissements	15 336.00 €
658	Charges diverses de gestion courante	26 500.00 €
66	Charges financières	5 000.00 €
	TOTAL	92 230.00 €

La section d'**INVESTISSEMENT** s'équilibre en **RECETTES** et en **DEPENSES** à la somme de **134 624.00 €**.

Les principales **RECETTES** sont :

021	Virement de la section de fonct	32 394.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	
	281531 amortissements. Réseaux adduction eau	15 336.00 €
041	Opérations patrimoniales	35 000.00 €
1068	Autres réserves	13 594.44 €
131	Subventions d'investissement	33 299.56 €
27	Autres immobilisations financières	5 000.00 €
	TOTAL	134 624.00 €

Les principales **DEPENSES** sont :

001	Déficit antérieur reporté	9 894.44 €
020	Dépenses imprévues	4 006.00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	
	1391 Subventions d'équipement	7 618.00 €
041	Opérations patrimoniales	35 000.00 €
1641	Emprunts en euro	9 000.00 €
20	Immobilisations incorporelles	30 000.00 €
23	Immobilisations en cours	39 105.56 €
	TOTAL	134 624.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

❖ **ADOPTE** le budget primitif 2010 de l'Assainissement.

Madame le Maire précise la teneur du poste « emprunt » concernant le budget « eau ». Il répond au principe de précaution dans la mesure où les nombreux travaux prévus pour ce budget annexe pourraient s'avérer financièrement trop lourds pour un autofinancement.

En outre, cette ligne « emprunt » permet d'équilibrer les sections.

Mais Madame le Maire tient à souligner que l'emprunt n'est pas contracté à ce jour et ne le sera peut être pas non plus dans l'année à venir, compte tenu que la prise de compétence eau et assainissement par la C.C.P.R. est actuellement à l'étude.

Madame le Maire annonce de plus que la commune a bénéficié d'une subvention d'un montant de 9 000 euros pour l'équipement d'une classe de l'école élémentaire publique en matériel informatique (école numérique rurale).

Néanmoins, cet investissement représente un coût global de 24 000 euros, dont 15 000 euros à la charge exclusive de la commune, soit une large part des investissements prévus pour l'école en 2010.

2 – DIVERS

♦ Enquête publique CNR pour les dragages d'entretien

Madame le Maire informe les élus que par arrêté inter préfectoral en date du 28 janvier 2010, une enquête publique se déroule du 1^{er} mars au 2 avril 2010 sur le projet du plan de gestion des dragages d'entretien sur le domaine concédé du Rhône de la chute de Génissiat au palier d'Arles. Ce projet concerne les 212 communes réparties sur les 11 départements jouxtant au fleuve.

Un affichage informe la population des lieux où le dossier peut être consulté.

En parallèle, l'ensemble des conseils municipaux concernés par cette enquête, notamment les Roches de Condrieu, doivent donner un avis motivé sur la demande d'autorisation et cela dès l'ouverture de l'enquête publique.

Maurice SIBERT précise qu'il s'est rendu à la réunion animée par la CNR accompagné de M BRENIER. : « Les problèmes de dragages du Rhône se localisent particulièrement au sud du Péage de Roussillon, notamment concernant les affluents suivants : Rhône et Gallaure. Notre région comporte peu d'affluents du Rhône (Arbuel, Varèze), nous ne sommes donc pas directement concernés par cette intervention de la CNR. »

Après ces précisions apportées par M Maurice SIBERT, Madame le Maire demande aux élus d'émettre un avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité

- ❖ **DONNE** un avis favorable concernant le projet du plan de gestion des dragages d'entretien sur le domaine concédé du Rhône de la chute de Génissiat au palier d'Arles.

♦ **Tableau des élections pour le 2ème tour du 21 mars 2010.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Le Maire,
Madame Isabelle DUGUA-MARTINEZ.